

Le parc national de N'sele envahi par les constructions illégales : on est où ça ?



Comment les gens censés protéger les patrimoines de l'Etat sont-ils devenus les principaux spoliateurs ? Peut-on dire sans exagération que la RDC est pillée en premier lieu par ses propres filles et fils ? Dommage !

Le parc national de Nsele est à nouveau menacé. Huit ans après la destruction de toutes les constructions illégales, le parc naturel le plus proche de Kinshasa est à nouveau occupé illégalement sur près de la moitié de sa surface. Complexe immobilier, hôtel, antennes d'entreprises, l'Institut National pour la Conservation de la Nature (ICCN) ne cesse de tirer la sonnette d'alarme. En novembre 2017, la présidence a chargé le gouvernement de trouver un compromis entre les parties, notamment entre l'ICCN et la société chinoise CIIG. Mais la question divise au sein du gouvernement.

On trouve de tout dans le parc de Nsele. Le Safari beach, un hôtel qui appartient à un haut gradé de l'armée congolaise. Deux antennes de HT DRC Infraco, une société néerlandaise qui ignore depuis 2012 les mises en demeure de l'ICCN. Ou des habitants de Kinkole qui y ont construit illégalement et ont « *pris une grande partie du parc* », comme le souligne le docteur Cosma Wilungulu, administrateur général de l'ICCN.

On y voit aussi un tout nouveau chantier de 600 maisons de luxe en cours de construction. Cette concession appelée cité Poll Malebo, construite illégalement par la société chinoise CIIG, a été repérée fin 2016 par l'ICCN. L'institut s'alarme du fait que ce projet immobilier pharaonique puisse occuper, à terme, plus de 7 kilomètres carrés dans le parc.

50 % de la superficie du parc déjà perdus

Un an plus tard, en novembre 2017, le directeur de cabinet du président finit par demander au gouvernement de trouver un compromis entre cette société chinoise – qui n'a produit, selon

une source officielle, aucun document pour justifier son chantier – et les conservateurs du parc.

Le 5 janvier 2018, une équipe gouvernementale se rend sur le terrain. Aujourd'hui, l'affaire divise. Selon les documents consultés par RFI, certains ministres, parmi lesquels ceux de l'environnement et des affaires foncières défendent le maintien des constructions et le déplacement du parc. D'autres, et ce sont étrangement les ministres des mines et du tourisme, demandent une application stricte de la loi. A savoir, comme en 2010, la destruction de toutes les constructions. En attendant, « *sur les 3 000 hectares du parc, on en a déjà perdu presque 50 %* », s'inquiète Cosma Wilungulu.

RFI